

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Christine Pinet	Numéro de permis 2018125	Date d'inspection Le 04 mai 2022	
Nom de l'établissement Garderie chez Christine		Numéro de téléphone (506) 726-0315	
Adresse 295 chemin Lebouthillier St-Simon NB E8P 1Z5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (v) les antécédents médicaux de l'enfant et une copie de son dossier d'immunisation ou une copie d'une exemption.	24(1)(b)(v)	25 mai 2022	
Commentaires : - En vertu de la loi sur la santé publique, les enfants d'âges préscolaire fréquentant une garderie doivent présenter une preuve d'immunisation dans leur dossier. Un document signé indiquant toute exemption ou objection doit être mis au dossier de l'enfant.			
47(1) L'exploitant d'un établissement agréé y refuse l'admission de l'enfant dans le cas où n'a pas été fournie une preuve suffisante de l'immunisation qu'exigent la Loi sur la santé publique ou ses règlements.	47(1)	25 mai 2022	
Commentaires : - Une preuve d'immunisation ou d'exemption doit être au dossier de chaque préscolaire de la garderie.			

### Commentaires généraux

#### Ratio respecté lors de mon inspection

Discuté avec l'administratrice sur certaines normes de la santé publique concernant le nettoyage de la table et server les collations (avoir papier à main ou assiette).

Discussion sur les rapports d'incident, tenu des documents, planification des activités.

Lors de mon inspection les enfants font des jeux libres, une activité pour la fête des mères. J'ai pu observer lavage les mains avant la collation pour par la suite aller dehors .

Avec l'arrivée du beau temps il est a rappeler que la garderie doit avoir une zone d'ombrage naturel ou créer par d'autre moyen en tout temps durant la journée. L'exploitante va installer ceux0ci sous peu, un suivi sera fait lors de ma prochaine visite.

Tous appareils d'escalades fixes ou autres structures d'escalade a l'achat ou à l'installation des modules de jeux l'exploitant doit s'assurer que l'installation sont conformes aux normes de l'Association canadienne de normalisation (CSA) ou suivre le guide d'installation du fabricant.

original signé par  
**Karine Basque**

---

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 04 mai 2022

---

Date

original signé par  
**Christine Pinet**

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 mai 2022

---

Date